

AR PREFECTURE

016-211601687-20150522-20150503D-DE  
Regu le 26/05/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE**

## **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil quatorze

Le 22 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2015

**PRESENTS :** MMES BOULAI – GAILHOUSTET –  
MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –  
ESTIENNE – FAURE – SUTRE

**EXCUSES :** MME COUTEAU – M ESTIENNE

**POUVOIRS :** MME COUTEAU a donné pouvoir à M SUTRE

M BOIREAU a été  
nommé secrétaire.

**2015-05-03 D**

**Objet : CDG – Nomination d'un élu référent Santé-Sécurité au travail**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 et modifié par le décret n°2012-170 du 3 février 2012, la collectivité a nommé par arrêté municipal, un Assistant de Prévention.

Monsieur le Maire précise que le décret n° 2012-170 du 3 février 2012 et l'arrêté du 29 janvier 2015 instaurent que l'Assistant de Prévention doit être épaulé par un élu référent.

Monsieur le Maire demande si quelqu'un est intéressé.

Monsieur SAVIN se porte volontaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne M SAVIN élu référent Santé – Sécurité au travail.

Fait à Jauldes, le 26 mai 2015

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

